



A.F.T. Namur-Luxembourg
Chaussée de Marche, 935 C
5100 WIERDE
Tél. : 081/55.41.80 - 81
Fax : 081/55.41.79

Wierde, le 5 février 2018

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL
"AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG"
QUI S'EST TENUE A JEMELLE LE 03.02.2018**

Le Comité Régional est représenté par :

Messieurs Pierre CREVITS, Daniel HENROTIN, Thierry MAROT et Madame Léa MESTACH.

Absents excusés : Messieurs Yves BECKERS, Jean-François KESSLER et Jean-Pierre KUHNEMANT.

1. Vérification des pouvoirs des délégués :

Les clubs suivants sont présents :

Tennis de la Citadelle, RTC Arlon, TC Bouillon, TC Virton, TC Saint Gilles Ciney, TC Couvin, TC Marche, TC Nassogne, TC Bayard Dinantais, TC Hastière, TC La Bruyère, TC Natham, TC Grand Ohey, TC Géronsart, TC Libramont, TC Saint Mard, CT La Roche, Barvaux TC, TC Tabora, TC Hotton, TC Smash Saint Hubert, TC Garisart, TC Manhay, TC La Brulotte, TC Lavacherie, TC Temploux, TC Jemelle, TC Martelange, TC Bièvre, TC Perwez, TC Walhain et Tennis du Bois du Loup.

Les clubs suivants sont représentés :

TC Neufchâteau, TC Complexe Moustier, TC La Ligne, Groupement Corporatif Provincial Namurois et Tennis Indoors Mettet.

Soit 193 voix sur 343 (56 %) pour 37 clubs présents ou représentés sur 86 (43 %).

2. Allocution du Président :

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie pour votre présence et suis heureux de vous accueillir à notre assemblée générale statutaire 2018, que je déclare ouverte.

L'assemblée générale est un moment important. On fait le point à tous les niveaux : sportif, administratif, financier. Vous entendrez les différents rapports à ce sujet.

Sur le plan sportif, j'ai peur de tomber à court de superlatifs. J'en avais déjà utilisé beaucoup l'an dernier, je vais devoir faire preuve d'imagination pour trouver les bons mots pour qualifier les exploits de David Goffin, de Steve Darcis, de notre équipe de Coupe Davis dans son ensemble, mais aussi, plus récemment, d'Elise Mertens, dont nous découvrons peu à peu tout le talent.

Sur le plan sportif, l'année 2017 a été exceptionnelle, encore plus que 2016, encore plus que 2015.

Qui aurait pensé un seul instant au soir de la défaite en finale contre la Grande-Bretagne en novembre 2015 que la Belgique rejouerait une finale deux ans plus tard ? Qui aurait imaginé que la Belgique allait franchir l'obstacle allemand, emmené par un Zverev qui allait devenir 4^{ème} mondial quelques mois plus tard, lorsque David a annoncé en janvier qu'il ne pourrait pas participer au premier tour de l'édition 2017 de la Coupe Davis ?

Comme je le disais l'an dernier, le parcours de David est impressionnant par la constance et la régularité de la progression. La question quand on parle de lui n'est plus de savoir s'il va confirmer, mais bien de savoir où il va s'arrêter. Aux portes du top 20 fin 2014, 16^{ème} mondial fin 2015, 11^{ème} fin 2016, voilà qu'il termine l'année 2017 à une

7^{ème} place mondiale largement méritée, notamment après ses exploits contre les deux monstres sacrés que sont Federer et Nadal lors des Masters. Où s'arrêtera-t-il ? Si on prolonge la droite linéaire qu'il suit depuis 4 ans, on arrive à la 2^{ème} ou 3^{ème} place au classement mondial. Chiche ? On lui souhaite en tout cas le meilleur dans les prochains tournois du Grand Chelem, dans des conditions plus propices à la pratique du tennis qu'en Australie.

La transition vers la Coupe Davis est facile. Celles et ceux d'entre vous qui ont eu la chance d'y assister ont pu constater le niveau incroyable atteint par David. En particulier, face à un Tsonga qui n'avait sans doute jamais joué ni servi aussi bien ni aussi vite qu'au cours de ce premier set, David a hissé son jeu à un niveau digne du top 3 mondial. Cela n'a malheureusement pas suffi. Qui sait ce qui se serait passé si notre équipe de double avait conclu favorablement le 3^{ème} set ? Mon seul regret concerne Steve. Il ne méritait pas ce qui lui est arrivé en finale alors qu'il a été le grand artisan de la campagne en qualifiant presque à lui tout seul l'équipe contre l'armada allemande. Quoi qu'il en soit, l'équipe belge a une nouvelle fois porté très haut les couleurs du tennis et du sport belges et a prouvé à quel point le tennis pouvait aussi être un sport d'équipe. Qui sait en 2018 ? Ce que les garçons n'ont pas pu faire face à la France, peut-être les filles le réussiront-elles en Fed Cup, emmenées par une Elise Mertens qui a commencé l'année de manière exceptionnelle ?

Cela fait maintenant de nombreuses années et plusieurs générations de joueurs et joueuses francophones qui s'illustrent au plus haut niveau. Au sein des fédérations sportives francophones, le tennis est sans cesse montré en exemple. Cela passe par un brassage le plus large possible au sein de la population, par un enseignement professionnel et performant, par des terrains en bon état, par des compétitions bien organisées et bien encadrées. Ce recrutement, cette formation, ces investissements et ces organisations, ce sont vous tous, au sein de vos clubs, qui les réalisez jour après jour et qui formez ainsi la base de la pyramide qui conduit à ces exploits répétés au plus haut niveau. Je ne peux que vous en remercier et vous encourager à continuer, voire encore à améliorer les choses, au sein de vos clubs.

Permettez-moi, en votre nom, de remercier ici également toutes celles et ceux qui ont contribué en 2017 au bon fonctionnement de notre région Namur-Luxembourg. L'année 2017 a été une année de relance au sein de nos commissions, en particulier la commission sportive et la commission d'arbitrage. Beaucoup de sang neuf, beaucoup de nouvelles idées, de nouvelles énergies au profit du tennis régional. Je veux vous remercier toutes et tous pour votre engagement bénévole au service de notre association.

Ce travail bénévole, il est exigeant. Il demande du temps, de la disponibilité, de l'engagement. C'est parfois compliqué. Et c'est vrai que l'année 2017 a été plus difficile au sein de notre comité. Pour des raisons personnelles, Jean-Pierre Kuhnémant et Guy Charlet ont pris du recul. Guy nous a remis sa démission. Lors de sa réunion du 10 janvier, le comité régional a désigné Daniel comme nouveau secrétaire régional. Je remercie vivement Daniel qui, après une première année d'apprentissage au sein du comité, s'est proposé pour reprendre cette tâche importante pour la région.

Quand je suis lancé dans les remerciements, on ne m'arrête plus. Permettez-moi également d'associer à ces remerciements nos deux employés administratifs, Frédérique et Paul-Patrick, qui sont au front tout au long de l'année pour organiser, communiquer, vérifier, contrôler toutes nos compétitions, des interclubs aux tournois, sans oublier les transferts, le site internet, le site Facebook, la comptabilité et j'en passe. Vous aurez du reste noté qu'il y a là aussi du changement : Charline s'est recentrée entièrement sur les tâches AFT et c'est Paul-Patrick, en grand connaisseur de la région qu'il est, qui est venu épauler Frédérique.

Nos finances restent saines, comme je vous l'expliquerai plus en détails dans le rapport du trésorier et comme le feront les vérificateurs aux comptes. Elles nous permettent d'assumer sans difficulté nos différentes missions.

Je terminerai par vous inviter à l'assemblée générale de l'AFT, qui se tiendra dans les locaux de l'UCM à Wierde le 17 mars prochain à 10 heures. Vous y êtes tous conviés.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à tous le meilleur en 2018 pour vos familles et pour vos clubs. Notre assemblée peut maintenant se poursuivre avec l'ordre du jour traditionnel : les rapports du (nouveau) secrétaire, des commissions et du coordinateur régional, les comptes et le budget. Supplément gratuit aujourd'hui : en tant que responsable de la commission sportive et, surtout, grand artisan de la future réforme des compétitions et des jeunes, j'ai demandé à Thierry de vous en donner un premier aperçu.

Pierre Crevits

3. Rapport du Secrétaire régional :

Mesdames et Messieurs,

Lors de l'assemblée générale de février 2017, j'ai été élu membre du comité régional de l'AFT. Un an après, je me retrouve devant vous en tant que secrétaire de ce même comité en remplacement de Guy Charlet, qui, pour des raisons personnelles, a décidé de se retirer du comité régional après de longues années de travail soutenu et prenant. Qu'il en soit remercié ici !

Quant à moi, je remercie les membres du comité régional de m'avoir accordé leur confiance ; j'espère être à la hauteur de ce nouveau challenge, bien que je ne maîtrise pas encore toutes les arcanes des règlements et procédures.

Le comité régional s'est réuni à plusieurs reprises afin d'examiner les questions d'actualité, de réfléchir sur des points de règlement à modifier, de prendre position sur des faits de match, de prendre en compte certains souhaits des clubs et aussi d'anticiper la grande réforme de 2019.

Les réunions dans les commissions sont préparées avec soin et les décisions éventuelles sont prises après mûre réflexion, en tenant compte des avis des uns et des autres.

D'avance, je voudrais remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans les différentes commissions, en particulier sportive et arbitrage.

Nos membres et clubs :

Le nombre de membres est relativement stable : 14.909 affiliés au total fin septembre 2017.

Notre région compte 86 clubs (un de moins que l'an passé suite à l'arrêt des activités du club d'Erezée).

La situation de nos clubs est extrêmement diverse : clubs de villes - clubs de région rurale ; clubs avec infrastructure couverte - clubs sans infrastructure couverte ; clubs avec 50 membres - clubs avec 500 membres ; clubs gérés par des bénévoles - clubs avec du personnel rémunéré ...

Les réalités de nos clubs au quotidien sont très hétérogènes, mais les difficultés rencontrées au jour le jour pour organiser, animer, faire vivre les clubs sont bien présentes partout.

Pour y faire face, il est important que les gens se parlent, échangent leurs expériences positives, fassent preuve d'empathie et solidarité, voire de créativité. Un fardeau est plus léger à porter quand on peut en parler avec d'autres.

A cet égard, j'ai vu naître récemment le projet de Challenge Ardenne - Famenne, qui résulte de la fusion entre le Challenge de la Famenne et celui de Centre Ardenne ; au cours de ces réunions entre les dirigeants des 17 clubs couvrant une zone allant de Bouillon à Barvaux, en passant par Nassogne, Bertrix ou Marche, j'ai pu constater combien des échanges entre des gens d'horizons différents permettent de faire aboutir des projets ambitieux et passionnants.

Enfin, je tiens à remercier tous les dirigeants et membres de comités pour leur engagement dans la gestion de leur club et les relations cordiales entretenues avec le secrétariat.

Nos tournois :

La participation aux tournois est en augmentation :

- 2016 : 18.956 inscrits
- 2017 : 20.207 inscrits

On note surtout une progression sensible dans les tournois Messieurs et Juniors Vétérans, statu quo chez les Dames, progression également chez les Dames 25 et 35 et les Jeunes Gens et Jeunes Filles.

La participation aux tournois étoilés a également connu une belle évolution.

Nos interclubs :

La formule Messieurs 4-2 continue à progresser face à la formule 6-3 ; le rapport est de l'ordre de 75-25.

Même si certains souhaiteraient uniformiser le système, les esprits ne sont pas encore mûrs pour s'orienter vers une formule unique ; d'autres problèmes d'ordre financier ou organisationnel pourraient surgir. Donc wait and see !

Il faut féliciter le club de Gembloux, champion de Belgique en Messieurs 65 III et les clubs de La Citadelle, Arlon, Ciney, La Bruyère et Godinne champions AFT en jeunes.

Les amendes :

Nous enregistrons une légère augmentation au niveau général par rapport à 2016.

En ce qui concerne les amendes interclubs, il y a de moins en moins de forfaits généraux, mais beaucoup plus de forfaits pour une journée et d'équipes incomplètes.

Coupe de Borman et championnats AFT :

Toutes nos félicitations aux représentants régionaux qui se sont qualifiés en avril et se sont illustrés en juillet au niveau AFT. Nous citerons Lucie Rabiot, Célia Bastin en Dames, Thierry Leroy, Renzo Svaluto, Laura Biston en Vétérans en n'oubliant pas Alexandre Lardinois également champion de Belgique en Messieurs 35.

Tour final du Critérium National - simples et doubles :

Les 2 compétitions ont été organisées en Flandre en 2017.

Notre région termine à une très belle 6^{ème} place en simples et 7^{ème} ex aequo (avec la région de Liège et du Hainaut) en doubles.

Tournoi de la Grande Région :

La compétition, réservée aux jeunes de moins de 12 ans, s'est déroulée en Allemagne en novembre dernier.

Notre équipe termine 3^{ème} de la compétition.

Remise des prix du Critérium :

La réunion s'est déroulée dans la salle des fêtes de Jemelle. Une assemblée nombreuse et joyeuse s'est retrouvée dans une excellente ambiance. Merci au club de Jemelle pour avoir assuré l'intendance.

Cette année, c'est le club d'Halanzy qui s'est vu décerner le titre de club en or.

Pour rappel, ce titre est attribué à un club particulièrement méritant et qui respecte plusieurs critères administratifs et sportifs.

Je vous remercie pour votre attention.

Daniel Henrotin

4. Rapport du Trésorier - présentation du budget et approbation :

Après une année 2016 marquée par le départ à la retraite de Lucia et la période assumée de transition avec son successeur, qui avait nécessité une augmentation de la charge salariale pendant 6 mois, l'année 2017 est celle du retour à l'équilibre des finances régionales. Les comptes se soldent par un bénéfice de 3.760 euros. Les dépenses administratives ont fait l'objet d'une attention particulière et sont restées en-dessous des seuils budgétaires.

Si l'on fait l'hypothèse que les amendes restent (malheureusement) à leur niveau habituel, le budget proposé pour l'année 2018 se clôture également à l'équilibre.

Un membre de l'assemblée propose de consacrer les recettes des amendes à des dépenses qui retournent directement aux clubs et aux joueurs, afin de leur accorder une plus grande légitimité. Cette proposition est bien accueillie et sera discutée en comité régional.

Pierre Crevits

5. Rapport des vérificateurs aux comptes :

Mesdames, Messieurs,

Nous, Georges Marcq et Vincent Renaux avons été reçus par le Président, Pierre Crevits, et procédé, en date du 5 janvier 2018, à la vérification des comptes de l'a.s.b.l. « AFT Namur-Luxembourg » pour l'exercice 2017.

Ce contrôle nous a été confié lors de l'Assemblée générale de février 2017.

Une vérification par sondage a révélé une parfaite conformité avec les pièces comptables. Les dépenses et recettes sont appuyées par les pièces justificatives probantes et les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes.

Le résultat de l'année 2017 correspond à un bénéfice de 3.759,68 EUR.

Nous tenons à saluer le remarquable travail réalisé par Mademoiselle Frédérique Lambotte, aidée et judicieusement conseillée par Monsieur Jean-Pierre Joanne, et qui a répondu de manière précise à toutes les questions posées.

Georges Marcq
Vincent Renaux

6. Approbation des comptes, décharge aux Administrateurs :

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité régional pour la gestion de l'exercice 2017. Elle approuve également sans réserve le budget 2018.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2018 :

Il n'y a pas de nouveaux candidats.

Georges MARCQ (Tennis Indoors Mettet) et Vincent RENAUX (TC Temploux) sont reconduits dans leur fonction.

8. Rapport des Commissions :

A. Commission arbitrage :

Bonjour à toutes et tous,

2017 a été une année de transition pour la commission d'arbitrage suite à la démission annoncée de Michel Colson et celle de sa fille, Aude, en septembre.

Nous les remercions vivement pour le travail accompli durant leur présence au sein de la commission.

Fin novembre, un noyau s'est reconstitué avec la présence d'Alain Mespouille, Frédéric Van Luchêne et Jean-François Thiroit.

Notre objectif est d'aider au mieux vos juges-arbitres et arbitres pour la gestion des interclubs et tournois.

Le 18 janvier, à Garisart, nous avons débuté cette action par une réunion rassemblant une quinzaine de juges-arbitres et responsables interclubs par des informations, marche à suivre et questions et réponses.

Nous comptons la continuer par sous-régions afin d'éviter les longs déplacements.

Le rôle de la commission d'arbitrage n'est pas de vous sanctionner par des amendes, mais plutôt à les éviter par une meilleure information.

Pour toutes et tous, voici quelques rappels à communiquer également à vos juges-arbitres et responsables interclubs :

Calendrier interclubs : prévu 2 à 3 mois à l'avance. Prévenez vos joueuses et joueurs qu'il faut absolument éviter les forfaits de moins de 48h.

Horaire des matches : exigez la ponctualité. Aucun joueur d'une équipe de foot n'arrive au stade avec $\frac{1}{4}$ d'heure de retard car il ne jouera pas.

Résultats des matches : encodez la réalité du terrain ! Avec les moyens actuels (mails, appels téléphoniques, réseaux sociaux), les membres du comité régional, de la commission d'arbitrage et commission sportive sont très vite au courant des nombreuses irrégularités encodées et doivent sévir en appliquant le règlement tant en interclubs qu'en tournois.

Concernant les tournois : les juges-arbitres peuvent clôturer anticipativement les inscriptions, mais doivent absolument laisser la possibilité aux joueurs de se désinscrire jusqu'au mardi minuit pour le Belgian Circuit et jusqu'au mercredi minuit pour les autres catégories. Le tirage au sort ne peut donc avoir lieu avant la date officielle de clôture des inscriptions.

Nous rappelons également que le walk over est sanctionné. Un W.O. ne peut être excusé qu'en cas de force majeure (le joueur doit remettre au juge-arbitre un document officiel).

Arbitrage : spécificité du Belgian Circuit, les matches doivent être arbitrés dès qu'il y a un prize-money.

Pour les autres catégories adultes, il faut 60 % d'arbitrage des finales.

Les finales des catégories jeunes doivent toutes être arbitrées.

Formation des juges-arbitres et arbitres : elles sont identiques dans les 4 régions et données par des formateurs agréés. Le calendrier est établi par l'AFT.

Il faut donner la possibilité d'apprendre à arbitrer à celles et ceux qui suivent les formations en les faisant déjà travailler dans votre club et pas seulement pour obtenir un diplôme et satisfaire le quota d'arbitres obligatoire à votre club.

Encore un petit mot au sujet de l'agrément des terrains : les nouvelles infrastructures, tout comme les changements de surface et/ou d'éclairage doivent être agréés par la commission d'arbitrage.

Merci de transmettre votre demande d'agrément au secrétariat.

Pour votre information, vous trouverez, sur le site régional, les fiches techniques des terrains extérieurs et intérieurs avec les mesures à respecter.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la commission. Il est toujours préférable de rectifier le tir avant que les travaux commencent plutôt qu'une fois les travaux finis.

Je termine ce mot par vous souhaiter une belle et sportive saison.

Léa Mestach

B. Commission sportive :

Mission :

- Tout ce qui touche aux compétitions sportives dans notre région
- Participation aux débats francophones

Classements :

La grille Elites a été retravaillée avec :

- Valorisation des tournois 5 *
- Nouvelle grille de points pour les A1 et autres catégories de BC

Interclubs :

- Constitution du calendrier régional
- Analyse des problèmes saisonniers

Catégories : en 2018, nouvelles catégories de points

Test en Dames 25 (par Tennis Vlaanderen) et en Messieurs 60-65-70 (par l'AFT)

Tournois de simples :

- Constitution du calendrier régional
- Analyse des problèmes saisonniers

Belgian Circuit : en 2018, modification du classement minimum : B0 en Messieurs 1 et B+4/6 en Dames 1

Cette décision nationale a décidé notre région à proposer aux clubs de pouvoir organiser une catégorie hors critérium (exceptionnellement en 2018) de B-15 à B0

Rappel : nombre de tournois maximum par semaine/région : Messieurs 3 et Dames 2

Dames I : poursuite de l'action régionale : subside pour les 9 tournois de Dames I organisés en 2017

Interdiction de proposer un prize-money supérieur à celui défini (sauf en 5*)

Dates de clôture des inscriptions : - le mardi en Messieurs I et Dames I

- le mercredi pour toutes les autres catégories

Mais malgré une clôture anticipée d'un tournoi, les inscrits doivent pouvoir modifier leurs disponibilités ou se désinscrire jusqu'à la date officielle de clôture.

Faux scores : 250 € d'amende au club par tournoi

Tournois de Doubles :

Critérium national :

- En 2018, sur qualification lors d'un tournoi unique (catégories max 30 pts, max 60 pts, max 90 pts)
- En 2019, sur base d'un critérium reprenant les tournois qui respecteront les catégories

Tournoi.org :

Intégration sur le site AFT vers avril

Perspectives 2019 :

- Bilan de la réforme des classements au niveau national
- Réforme des compétitions pour les jeunes (championnats et tournois)
- Développement du système 'Poules' en simples et en doubles
- Classement de doubles (analyse d'une future réforme)

Thierry Marot

9. Rapport du coordinateur sportif régional :

En l'absence d'Yves Beckers, excusé, c'est Paul-Patrick Brabant qui développe les points ci-dessous.

Je tiens à excuser Yves Beckers, coordinateur sportif de la région Namur-Luxembourg, absent aujourd'hui à cette assemblée générale. Il est également le responsable avec Sébastien Lecloux de l'organisation du tennis régional chez les jeunes pour tout l'AFT.

En tant que soutien administratif, je vais vous présenter le bilan sportif de la saison 2017 ainsi que le projet sportif pour la saison 2018.

Rapport de la saison 2017

- **Entraînements AFT**

Des jeunes de notre région sont entraînés par l'AFT à divers niveaux :

- Centre Ligue Tennis Etude
 - 2 représentants : Théo Van de Weghe
Léa Mouton
- Pré Tennis Etudes
 - 1 représentant : Emilien Demanet
- Team AFT
 - 10 représentants
 - 1 dans la catégorie « 12-15 ans »
 - 6 dans la catégorie « 11-12 ans »
 - 1 dans la catégorie « 10 ans »
 - 2 dans la catégorie « 8-9 ans »
- Rassemblements régionaux
 - 34 jeunes (6 filles et 28 garçons)

- **Challenge Clubs 12 M**

Réservé aux enfants de -7ans, il est toujours d'actualité et continue à rencontrer un succès important (156 jeunes au total pour 19 clubs différents et 72 jeunes différents en 2017).

Le tour final AFT a eu lieu à Huy le 22 avril, les 4 meilleurs clubs de chaque région étaient présents.

- **Coupe de Borman**

108 jeunes inscrits dans les différentes catégories (- 8 ans à - 15 ans)

- Challenge interrégions

Une autre compétition créée en 2014 a été, à nouveau, organisée cette saison. Il s'agit du Challenge interrégions AFT ; le club de Géronsart a accueilli cette compétition remportée par la région de Liège.

- Tournoi de la Grande Région

Le tournoi international par équipe de la « Grande Région » s'est déroulé en Allemagne. L'équipe de la région de Namur-Luxembourg composée de : Emilien Demanet - Guillaume Demilie - Edward Slajs - Léo Willems - Renée Dorval - Anne-Laure Arnould - Laura Yans - Juliette Devillet a terminé à la 3^{ème} place.

- Labellisation des clubs

Au niveau de la labellisation des clubs, 28 clubs de notre région ont été récompensés en 2017 pour leur travail de qualité contre le même nombre en 2016, 22 en 2015, 18 en 2014 et 9 en 2013.

Bravo donc à tous ces responsables de clubs qui œuvrent chaque année dans le but de faire jouer leurs membres dans de bonnes conditions.

24 clubs ont rentré leur dossier pour le label 2018. Les clubs labellisés recevront leur « plaquette » lors de l'assemblée générale des clubs AFT qui se tiendra à Wierde le 17 mars prochain.

- Projet 'Mon Tennis'

Ce projet pédagogique a pour objectifs :

- ✓ **D'augmenter le niveau** général du tennis en AFT
- ✓ D'attirer d'avantage d'enfants vers la **compétition** officielle
- ✓ **D'uniformiser les niveaux** des enfants sur l'ensemble des provinces francophones
- ✓ **De proposer un « cursus »** de développement du joueur de tennis aux écoles et aux enseignants basé sur des compétences :
 - Valeurs morales
 - Règles du jeu
 - Tactique
 - Technique
- ✓ De proposer un **suivi pédagogique** des écoles de tennis
- ✓ De faire « **jouer au tennis** » en opposition dès le plus jeune âge
- ✓ De renforcer la **communication** avec les parents

La mise en place du projet s'est fait progressivement avec un club pilote pour l'AFT en 2015-2016, un club pilote par région en 2016-2017 (TC Marche) et 13 clubs pilotes en AFT en 2017-2018 (TC Marche, Géronsart, RTC Arlon pour la région de Namur-Luxembourg).

Nous souhaitons ouvrir le projet à tous les clubs AFT demandeurs pour la saison 2018-2019.

- La réforme sportive

Depuis 3 ans, un groupe de travail mandaté par l'AFT travaille sur un projet de réforme des compétitions pour les jeunes. Lors de cette dernière année, Tennis Vlaanderen s'est intéressé à notre projet pour lequel il adhère entièrement. Cette réforme s'est même engagée vers une refonte des classements pour les adultes également.

Le projet est ficelé et un planning de communication vers les responsables régionaux, vers les clubs, vers les enseignants et vers les joueurs a été mis en place pour démarrer dès maintenant.

Cette 'réforme sportive' doit voir le jour lors de la saison 2019.

Projet pour la saison 2018 :

- Avec l'aide et la collaboration des clubs, continuer à former des jeunes 'élites' susceptibles de rentrer au 'Tennis Etudes de Mons'
- Rassembler les jeunes des clubs de la région de Namur-Luxembourg dans un entraînement régional sur un même site pour recréer de l'émulation, de la sociabilité entre tous les jeunes
- Améliorer la détection des jeunes via les journées 'détection' et via le challenge 12 mètres
- Renforcer la qualité de l'organisation des étapes du challenge 12 mètres
- Resserrer les critères du label 'enseignement' afin de mettre plus en valeur les moniteurs diplômés et les clubs qui forment et entraînent les jeunes
- Ouvrir le projet 'Mon tennis' aux clubs AFT et les faire profiter d'un outil pédagogique intéressant
- Communiquer au sujet de la réforme sportive afin de faire comprendre à tous les affiliés, les changements (classements, formats de compétitions) pour commencer la saison 2019 dans les meilleures conditions possibles

Merci pour votre attention et bonne saison 2018 !

Yves Beckers

Thierry Marot présente ensuite la réforme des classements et répond aux différentes questions posées par les responsables des clubs.

10. Interpellations et divers :

Le comité a été interpellé, par écrit, par le club des Jonquilles, au sujet des clubs de moins de 50 membres. Le président signale que le comité a toujours soutenu les clubs de notre région de moins de 50 membres en demandant la dérogation auprès du Conseil d'administration et continuera à le faire.

Le responsable du club de Marche soulève le problème de l'arbitrage des finales et propose de créer un pot d'arbitres intéressés d'arbitrer tout au long de la saison à mettre à disposition des juges-arbitres.

La question suivante est posée : pourquoi s'est-on limité à BO pour pouvoir jouer en Messieurs I. Le responsable de la commission sportive signale qu'il s'agit d'une norme nationale et que la catégorie regroupe déjà 8 classements différents.

Le challenge AFT tennis loisir sera toujours d'actualité en 2018.

La séance est levée à 12h15.

Daniel Henrotin,
Secrétaire régional